

Metz, le 21 mai 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau - Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Patricia DI LORETO – Pauline THEIS
Tél : 03 87 24 31 29
E-mail : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire de la Commune de IBIGNY
27 rue de l'Ecole
57830 IBIGNY

OBJET : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un nouveau puits et la suppression d'un puits existant à IBIGNY
Notification mairie

RÉF. : DIOTA-240124-093336-767-003

P.J. : 1 dossier

Monsieur le Maire,

J'ai accusé réception le 24 janvier 2024 du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

📌 Suppression d'un puits existant et réalisation d'un nouveau puits pour l'abreuvement du bétail

pour lequel un récépissé a été délivré en date du 13/05/2024 sous les références administratives suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 24/01/2024, complété le 13/05/2024
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : DIOTA-240124-093336-767-003
- Dossier réalisé par : BE PW Environnement - 57420 FLEURY

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur le Directeur de la DREAL - Service Transport-Pôle Maîtrise d'Ouvrage Routière – 57000 METZ

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration complété ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration DIOTA-240124-093336-767-003 du 13/05/2024, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER